

Conseil de Paris des 7 et 8 juin 2010

Vœu relatif aux victimes de l'assaut israélien contre le convoi maritime humanitaire destiné à Gaza

déposé par Sylvain GAREL, Danielle FOURNIER, Ian BROSSAT et Jean-Pierre CAFFET et les éluEs des groupes PS et apparentés, PC/PG et Les Verts

Considérant l'assaut israélien dans les eaux internationales contre « la Flotille pour la Paix » le lundi 31 mai, à bord de laquelle plusieurs parlementaires européens étaient présents qui, par un recours à des moyens militaires, a provoqué la mort de neuf personnes et fait des dizaines blessés parmi les militants de ce convoi pacifiste et humanitaire pour Gaza qui, frappé par un blocus inhumain, fait de ce territoire où vivent 1,5 million d'hommes, de femmes et d'enfants, une véritable prison à ciel ouvert.

Considérant la tristesse, la colère et l'indignation provoquées dans le monde entier et partagées par de nombreux Parisiens et Parisiennes face à l'attitude inacceptable du gouvernement israélien ;

Sur proposition de Sylvain GAREL, Danielle FOURNIER, Ian BROSSAT et Jean-Pierre CAFFET des éluEs du groupe Les Verts, PC/ PG et PS et apparentés, le Conseil de Paris, au nom des Parisiennes et des Parisiens :

- **condamne cet arraisonnement meurtrier et exprime sa solidarité avec toutes les victimes et leurs familles ;**

- **exprime la volonté que le blocus de Gaza soit levé pour permettre à l'aide humanitaire, et notamment l'aide apportée par les collectivités territoriales, d'être acheminée dans les territoires palestiniens.**